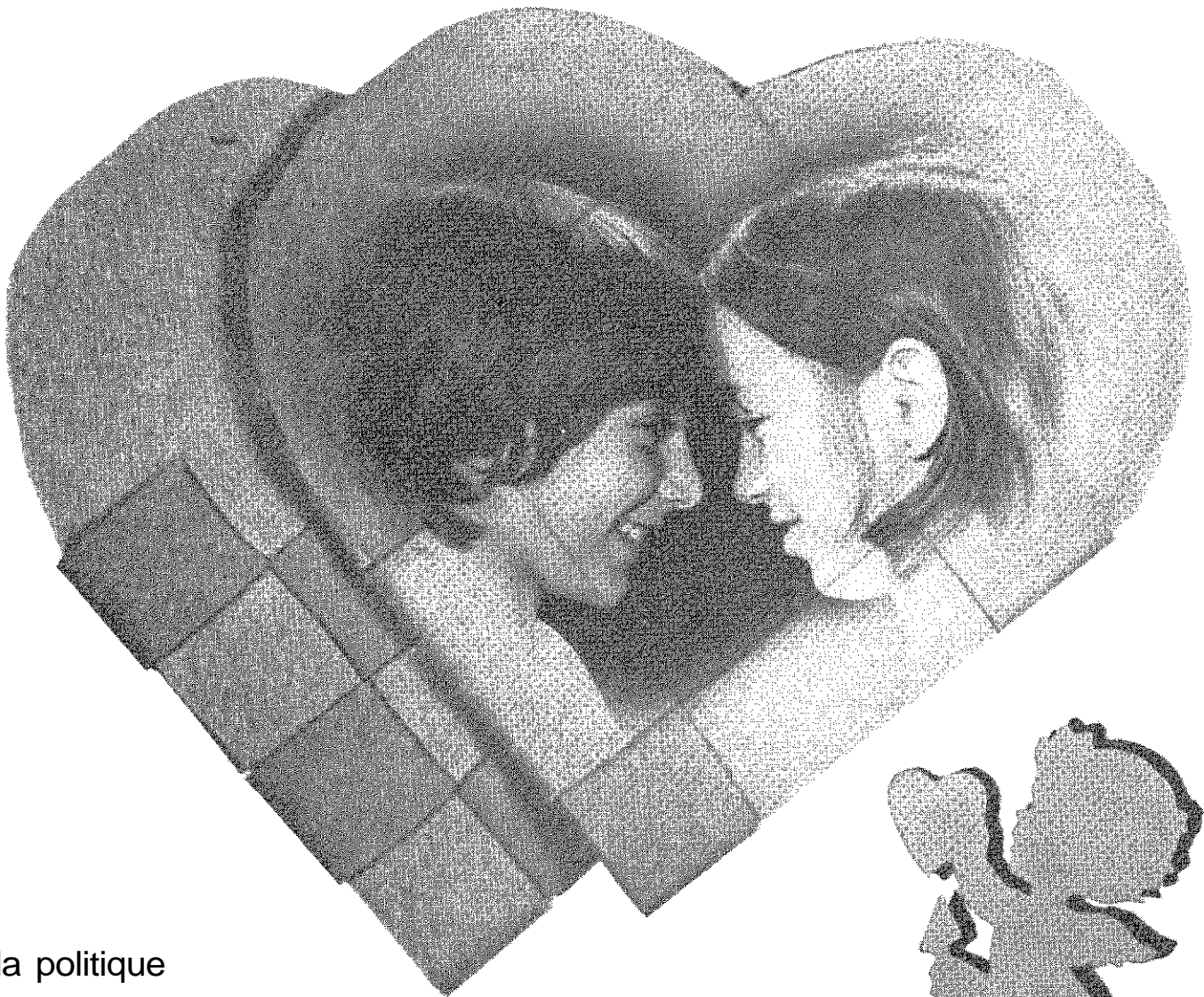


femmes d'ici

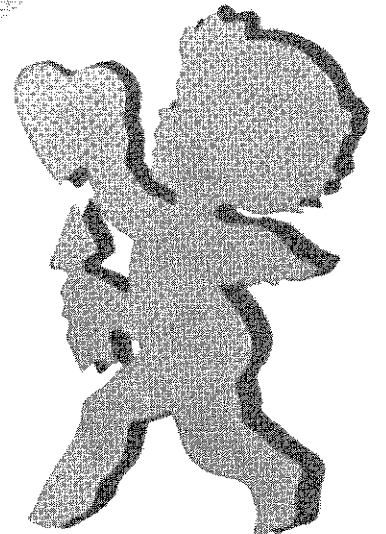
FÉV. 1980 VOL 14 No 6



* la politique

« la romance coeurs

• la courtepinte



sommaire

EQUIPE DE RÉDACTION

rédactrice en chef
Louise P.-P»lon
rédactrices
Eliane Pelletier
Lucie M.-Lussier
Marcelle B.-Dalpé
secrétaire-coordonnatrice
Huguette Dalpé

COLLABORATEURS

Solange Gervais
Lise Houle
Pauline Amesse
comité des arts ménagers

photos

Micheline Gauthier

illustrations

Francine Lessard

PAGE COUVERTURE

Photo: Marcel Taillon

RESPONSABLE DU TIRAGE

Rachel T.-Lafranca

Abonnement

1 an (10 numéros) 95,00

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0705-3851

Courrier de deuxième classe

Enregistrement no 2771

Imprimé aux ateliers de
l'Imprimerie de la Rive Sud Ltée

publication de

l'Association Féminine d'Éducation
et d'Action Sociale
180 est, Dorchester, Suite 200
Montréal, Québec
H2X 1N6
Tél.: 866-1813



L'Association féminine d'éducation et d'action sociale pourra autoriser la reproduction des articles si on lui en fait la demande.

Editorial / Maurice Champagne-Gilbert	3
Billet / Eliane Pelletier	4
Femme / Micheline Dumont-Johnson	4
Bouquin / Louise Picard-Pilon, Lucie Marchessault-Lussier	5
Lettre /	5
En vrac / Louise Picard-Pilon	6
Question / Lise Girard-Leduc	7
Consommation / Consommation et Corporations Canada	17
Jeux / Eliane Pelletier	17
Aller-retour / Louise Picard-Pilon, Lise Girard-Leduc	18

Ses cordons de pouvoir

Lise Houle

8

hommage à une femme

"pleine d'allure"

L'équipe de rédaction

10

les femmes collaboratrices

Lucie Marchessault-Lussier et Pauline Amesse

11

romance ' coeurs

Geneviève Labelle

12

une charte c'est quoi

Micheline Villemure

13

quel est mon nom?

Lucie Marchessault-Lussier

14

la courtepoinTE

Marcelle Dalpé

15

"les p'tits coeurs, les p'tits coeurs"...

Eliane Pelletier

16

N.D.L.R.: Les articles publiés ici n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement la pensée officielle de l'Aféas.

S.O.S.,..S.O.S...S.O.S...S.O.S...

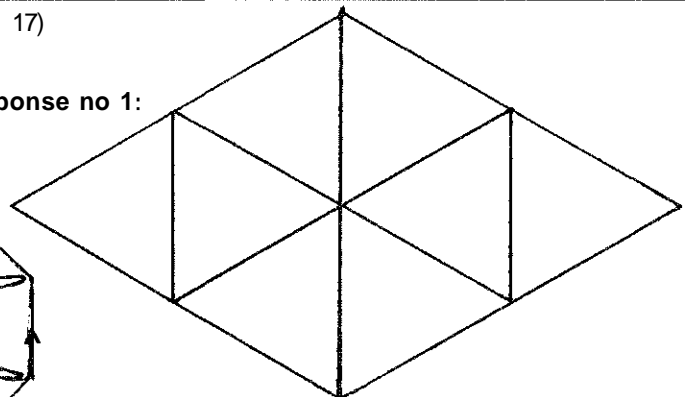
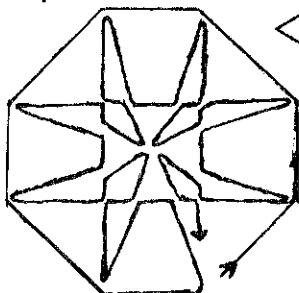
Faudrait voir la tête que fait notre rédactrice en chef, lorsque vient le moment (à tous les mois) de parler de la vie des cercles. Vraiment, elle craint la dépression tant et tellement chaque fois elle doit liquider les grisgris de sa cervelle à cette tâche. Le problème? Pas de nouvelles. D'ailleurs, cela va de soi, comment parvenir à transmettre de vos nouvelles si jamais ou presque vous ne nous en faites parvenir.

Impossible que rien ne se passe. Un cercle de femmes ça vie, ça bouge... mais ça n'écrit pas... et c'est là tout le problème. De grâce écrivez-nous. Faites-nous part du fonctionnement de vos cercles, des gestes posés dans votre milieu. Bref, tenez au courant de ce qui se passe et se fait chez-vous.

(Solution de la page 17)

Réponse no 1:

Réponse no 2:



devenir soi-même avec les autres

Par Maurice Champagne-Gilbert



On me demande de parler du "couple". En quelques lignes, j'essaierai de vous dire quelques-unes des choses qui me tiennent le plus à coeur.

Parler du couple, pour moi, c'est d'abord parler de l'autonomie de la personne. Plusieurs d'entre vous savent déjà ce que je pense là-dessus. Il y a un principe fondamental qui s'applique au couple comme à l'ensemble des relations humaines: on est capable d'entrer en relation positive et créatrice avec quelqu'un, dans la mesure où l'on est soi-même un peu bien dans sa peau, où l'on est soi-même en relation avec soi-même, où l'on s'aime soi-même. L'une des images de l'amour et de la communication qui m'a toujours frappée à cet égard est celle des vases qui communiquent en débordant l'un dans l'autre. Je crois qu'on rejoint l'autre intensément à force de déborder de soi-même. Et c'est l'autonomie qui facilite le plus ce débordement qui atteint l'autre et que l'on met en partage à force de se sentir soi-même capable de faire des choses, de se prendre en charge, d'être responsable dans son milieu. L'autonomie devrait attirer l'amour et non pas faire peur...

Parler du couple, c'est aussi parler d'interdépendance. Le complément de l'autonomie dans un couple, il me semble, c'est l'interdépendance. Je pense quelquefois qu'on devrait supprimer les mots dépendance et indépendance lorsqu'il s'agit de chercher à décrire de façon qualitative les relations humaines; l'autonomie et l'interdépendance me semblent plus appropriées. Croire au couple, c'est faire le choix de confronter son autonomie à celle de l'autre.

La confronter et la négocier. Là où il y a un couple, il y a une négociation. "Tu as des besoins, j'ai les miens". "Tu as des attentes, moi aussi". "Mon autonomie n'exclue pas que j'aie besoin de toi et que je te le dise, l'un va avec l'autre et c'est quand l'un et l'autre vont le mieux ensemble que je me sens le plus en amour". Et s'il est vrai qu'on rejoint l'autre à déborder de soi, il n'est pas moins vrai que le regard et l'attention de quelqu'un qui nous aime qui sont portés sur soi, aident à déborder de soi. Croire au couple,

c'est éprouver aussi passionnément le besoin de partager sa croissance avec une autre personne dans le quotidien, que le besoin d'autonomie. J'ai dit "dans le quotidien", et je devrais ajouter "au long des jours et des années", puisqu'il est clair que le couple dont il est question ici est le couple marié, ou vivant en union de fait, qui recherche par conséquent une certaine permanence et durée. Le partage du quotidien et de la durée sont des caractéristiques qui rendent l'expérience du couple et la vie de famille incomparables à toute autre relation d'amitié ou d'amour qui n'implique pas à la fois durée et contact quotidien. Et c'est ici que s'inscrit pour moi l'importance de l'interdépendance comme partage d'itinéraires et de cheminements de croissance personnelle. Croire au couple, c'est non seulement choisir de partager sa croissance avec l'autre, mais aussi d'accepter que l'autre devienne mesure de sa croissance à soi, "Est-ce qu'avec moi tu sens que tu peux aller au bout de toi-même?" Cela demeure à mes yeux la question clé. "Est-ce qu'avec toi, je me sens vraiment moi-même?" "Est-ce qu'on peut se dire et se redire qu'ensemble on est en même temps tout à fait bien chacun avec soi-même?"

J'ajoute enfin que dans cette perspective, l'expérience du couple entre adultes, en ce qu'elle a de plus essentiel, est du même ordre que l'expérience des relations parents-enfants. L'une des choses que je vis le plus passionnément avec nos enfants, est de pouvoir partager ma croissance personnelle avec la leur. Leurs réactions à mes comportements, leurs observations sur ce que je suis comme personne, leurs attentes à mon endroit, l'expression de leurs besoins, et les mêmes choses de ma part à leur endroit, tout cela devient irremplaçable au long des jours. Tout cela crée une histoire humaine, un lieu d'échange et d'appartenance, qui sont les nôtres et qui créent la vie de ce que l'on appelle un "foyer", une "famille", un "couple". C'est pourquoi, personnellement, j'y crois beaucoup et dans des conditions où le sens de l'autonomie et le goût de partager avec autrui ce que l'on devient soi-même comme personne sont possibles»

autopsie

Par Eliane Pelletier

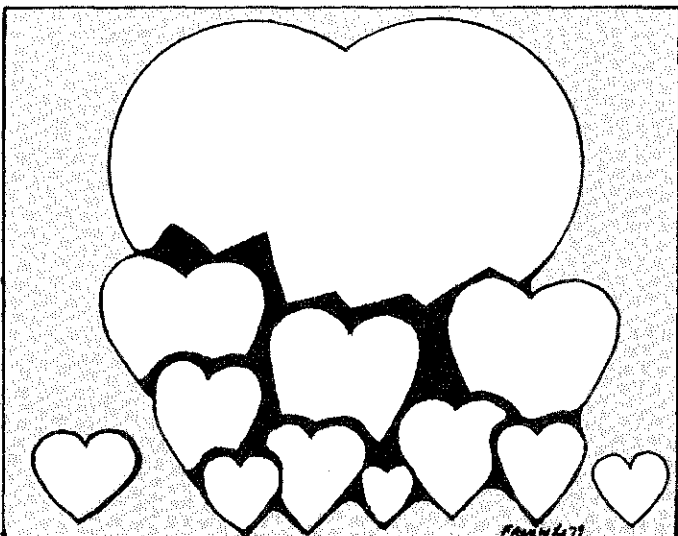
La chose a commencé doucement. Personne ne s'en est d'abord rendu compte. Il y a eu comme une somnolence imperceptible, un engourdissement, une lassitude. Mais qui ne ressent pas ces courbatures passagères au cours de sa vie?

Puis, comme une fièvre maligne et sournoise, le mal s'est aggravé, il s'est répandu et bientôt toutes étaient atteintes.

Il s'est installé. Alors on en a vu les manifestations les plus diverses, les plus étonnantes. Chez les unes, c'était le désintéressement, l'ennui, l'indifférence. Plus rien ne les touchait, elles prétendaient ne ressentir que langueur et fatigue, elles disaient ne plus être concernées. Chez les autres, c'était la défection, la désertion, l'abandon. Elles affirmaient ne plus se reconnaître, se sentir étrangères et n'aspiraient qu'à aller ailleurs. Pour d'autres, c'était la peur, le tremblement, la fuite. Elles se sentaient menacées par le changement et la panique les possédait. Quelques-unes à qui on apportait réconfort, encouragement, motivation, répondaient par de l'irritation, de la colère et même de la hargne comme si vouloir les tirer de ce malaise les exaspérait.

Celles qui essayaient d'endiguer le mal étaient épuisées par la désespérance. Incrédules, elles se demandaient comment il se fait que la recherche de l'amitié, la solidarité entre femmes, l'accès à la maturité puissent être ainsi battus en brèche.

Le cercle est mort emportant avec lui tout un pan de la vie avec ses amitiés, son partage, son entente, sa réciprocité, sa charité®



les associations de femmes au québec

Par Micheline Dumont-Johnson

La tradition rurale

Si on veut connaître l'histoire des associations qui ont rejoint la majorité des Québécoises, c'est du côté des associations rurales qu'il faut se tourner.

Les cercles des Fermières ont été fondés à Chicoutimi en 1915, à l'initiative de deux agronomes, Alphonse Désilets et Georges Bouchard. Leur objectif est de proposer aux femmes un cadre pour stimuler et améliorer les techniques du travail domestique en milieu rural et contribuer ainsi à enrayer l'exode rural. On veut compter sur la collaboration et l'influence des femmes sur les cultivateurs. Le Ministère de l'agriculture du Québec assure l'organisation et le support technique de l'organisation.

Les Cercles des Fermières répondent à un besoin véritable et les femmes sont nombreuses à s'y inscrire. Quatre ans après la fondation, on compte déjà 240 cercles distincts, on organise un congrès général, on élit un Exécutif provincial et on entreprend la publication d'une revue: La Bonne Fermière.

L'idéologie de l'association est traditionnelle, mais stimulante et positive pour les milliers de femmes (plus de 7,000 en 1927) qui en font partie. Il est significatif que les Cercles des Fermières se retrouvent alors principalement dans les régions éloignées, l'Abitibi, le Lac-Saint-Jean, le Bas du Fleuve là où les traditions artisanales sont encore à créer.

La crise économique ralentit l'expansion: notamment, on interrompt les congrès et la revue après 1931, mais les Cercles reprennent leur dynamisme après 1935: on nomme des techniciennes pour donner des cours; on organise chaque région en fédération après 1940; on publie une nouvelle revue, La revue des Fermières, en 1941; on organise une exposition annuelle. En 1944, on compte 49,000 Fermières réunies dans 865 cercles et 22 fédérations. Les Fermières sont également les ferventes lectrices de la revue de Françoise Gaudet-Smet, Paysana.

Cette organisation dynamique se trouve dirigée... par l'État. Il semble bien que la hiérarchie catholique ne voit pas cette situation d'un bon oeil. "Depuis que les femmes ont été gratifiées du droit de vote, le fait qu'elles soient organisées en cercles dépendant de l'État comporte la possibilité qu'un gouvernement aux abois ou que des politiciens peu scrupuleux soient tentés de profiter de la situation pour influencer indûment leurs votes". Ces paroles sont du jésuite Léon Lebel alors aumônier général de l'U.C.C.

Ce n'est donc pas par hasard qu'à la fin de 1944, les évêques ont invité les Fermières à quitter leur association pour se regrouper dans un organisme parallèle: l'Union Catholique des Fermières. Quelques 10,000 Fermières ont obéi à ("invitation" des évêques.

Nous examinerons dans un prochain article, les conséquences de cette rupture»

J'aime l'amour

Par Louise Picard-Pilon

Dans "J'aime", Yves Saint-Arnaud traite au premier chapitre du "Je", c'est un appel de "la personne humaine". Pour aimer, il faut d'abord être un humain qui a atteint un certain degré de développement. Le reste du volume est consacré à trois expériences d'aimer: expérience amoureuse - je t'aime; expérience d'amitié - je t'aime bien; expérience de charité - je t'accompagne. Le tout est parsemé de textes littéraires et poétiques. Écrit dans un langage simple et sur le mode de l'expérience vécu par Pierre face à son entourage, ce livre nous permet de nous analyser nous aussi et de nous situer. Selon Saint-Arnaud, l'expérience d'aimer est faite d'essais et d'erreurs, ce qui permet à chacun d'évoluer et d'améliorer ses relations interpersonnelles.

"L'amour", malgré son titre, n'est pas un livre romantique. Fidèle à ses principes d'analyse de la réalité et de contrôle de l'émotivité, Lucien Auger tente de cerner le sujet de façon rationnelle. En se basant sur les faits et les situations, l'auteur parle de différents types d'amour. Cependant, selon lui, pour que l'amour puisse durer et permettre la communication véritable entre deux êtres, il faut savoir l'aborder avec une certaine maturité. Un être humain atteint cette maturité lorsqu'il peut passer en amour de l'exigence à la préférence. L'exigence, aussi bien pour soi que pour l'autre, tue l'amour; la préférence lui permet de vivre et de s'épanouir.

"J'aime", Yves Saint-Arnaud, Les Éditions de l'Homme, CIM, 1978, \$4.00, 110 p.

"L'amour", Lucien Auger, Les Éditions de l'Homme, CIM, 1979, \$5.00, 143 p.

madame et le management

Par Lucie Marchessault-Lussier

Qui de nous n'a pas un jour répondu: "Je n'ai pas eu le temps". N'est-ce pas la première excuse qui nous vient à l'esprit? Est-ce vraiment le manque de temps ou une mauvaise organisation du temps à notre disposition?

Dans son livre "Madame et le management", l'auteur nous propose d'adopter à la maison des principes qui ont fait leurs preuves dans l'entreprise. Elle même mère de famille (4 enfants), journaliste, épouse de journaliste, elle reçoit souvent à la maison les amis de son mari et les siens, sans compter les innombrables autres activités qu'elle mène de front.

Ce n'est pas un livre de recettes mais un guide qui peut nous inspirer et nous aider à "se débrouiller pour que ça marche et à réussir en s'adaptant aux conditions changeantes". Un livre qui s'adresse à toute femme qui voudrait bien organiser son temps et sa maison pour arriver à faire les choses qu'elle aime vraiment, et ne plus se laisser gruger par les événements.

"Madame et le management", Christiane Collange, Éditions Tchou

L'équipe de rédaction,

J'ai pris connaissance de l'Éditorial de madame Ginette Voyer-Gagnon, intitulé: "Égales et indépendantes, mais à quel prix?", publié dans la revue "Femmes d'ici" de novembre dernier. Étant donné l'importance qu'occupé un editorial dans une revue, je ne peux passer sous silence les remarques qui me sont venues à l'esprit suite à la lecture de ce texte. J'apprécierais que vous y accordiez une place dans un prochain numéro.

Malgré la clarté des intentions qu'elle exprime et la conviction qui l'anime, j'ai cru reconnaître à travers les propos de madame Voyer-Gagnon une attitude de résistance au changement, qui m'inquiète. Je trouve dommage que tout en exprimant son désir de faire respecter la volonté de l'assemblée générale, madame Voyer-Gagnon ait oublié de proposer à nos membres le défi de sortir des sentiers battus et d'ouvrir la voie à un changement des mentalités qui seraient plus adaptées aux aspirations légitimes d'un nombre de femmes toujours plus grandissant...

Andrée Lapierre, Lanoraie

Bonjour,

Je suis une femme qui pratique un métier d'homme. J'ai un commerce de lettrage d'enseignes et camions et croyez-moi ça en fait sursauter quelques-uns encore (surtout mes clients). C'est le métier idéal pour mon caractère n'ayant jamais aimé travailler à l'extérieur; je n'aimerais pas non plus faire garder mes deux enfants.

Le printemps, l'été, il y a beaucoup d'ouvrage; c'est très payant pour un travail à la maison. L'hiver, je me repose en pratiquant mes passe-temps (rémunérateurs eux aussi): couture, cuir ciselé, artisanat, portrait à l'huile, trésorière et adjointe pour l'AFEAS. Mon mari m'encourage beaucoup dans tout ce que je fais; il me fait confiance.

Entre tout ça, prendre soin des petits, faire le ménage, la popote. Quelquefois, "j'en perds des bouts" comme on dit! Je suis femme avant d'être mère, mais bon Dieu que c'est fatiguant! Il faut beaucoup d'organisation pour arriver à contenter tout le monde. J'aimerais m'arrêter pour respirer un peu mais c'est très difficile, c'est une roue qui tourne: les clients qui arrivent, la décoration à refaire, les gâteaux, les tartes à entasser dans le congélateur. Ça ne finit jamais.

Je lis beaucoup, surtout sur l'éducation des enfants, car je crois à l'éducation permanente. On en a toujours à apprendre... Je suis deux cours par correspondance du ministère de l'éducation.

Vous vous demandez si je suis heureuse? Disons que je n'ai pas le temps d'y penser ni celui de me poser des questions!

N.B.: Mon mari garde les petits et fait la "popote" lorsque je suis à l'atelier de lettrage dans le sous-sol. Sans lui, je me demande ce que je ferais!

Irène Chartrand, St-Roch de l'Achigan

Par Louise Picard-Pilon

Droit de la famille, droit des femmes

Au moment où se fait à travers la province une tournée d'information sur les propositions de l'Office de Révision du Code Civil (ORCC), "La Gazette des Femmes" publie un dossier sur le sujet. Cette étude, portant sur le droit de la famille et le droit des femmes, fait le point sur les propositions de l'Office et les réactions des groupes intéressés, qui se sont présentés en commission parlementaire en février 1979.

Ce dossier, écrit de façon simple et claire, permet une approche globale et détaillée de la situation. Il fournit des informations précises sur les propositions de l'ORCC et sur l'opinion des corps intermédiaires. Il traite aussi des amendements soumis par les divers groupes de pression qui se sont manifestés.

(La Gazette des Femmes, vol 1, no 1)

L'institut Simone de Beauvoir

Depuis le 9 mars 1978, l'Institut Simone de Beauvoir existe officiellement. L'Institut est un collège basé sur les "Études de la Femme" rattaché à la faculté des Arts et des Sciences de l'Université Concordia. Ce "collège" a créé un précédent en Amérique du Nord, car il englobe tous les programmes d'études s'intéressant à la situation de la femme et les complète par des activités para-scolaires. Dès septembre 1978, l'Institut comptait une centaine de membres, en septembre 1979, il en comptait plus de deux cents. Plusieurs débats et conférences publiques ont eu lieu l'an dernier. "La Jasette", une rencontre hebdomadaire a fourni aux femmes l'occasion de témoigner de leurs actions et d'échanger avec d'autres femmes.

Selon Mair Verthuy, professeur de littérature française féminine à l'Institut, la promotion de la femme est à la base de la raison d'être du "Collège" et bien que depuis dix ans, les femmes aient franchi un grand pas, rien n'est acquis définitivement et les femmes doivent continuer à s'occuper de leurs affaires, sous peine de perdre certains droits acquis.

(Femmes du Québec, vol 1, no 5, novembre-décembre 1979)

10

— ^ ^

Le Conseil Consultatif Canadien de la Situation de la Femme vient de publier un rapport sur la mise en oeuvre du rapport de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada.

En février 1967, naissait la Commission Bird. En février 1970, elle remettait son rapport qui contenait 166 recommandations, dont 122 étaient du ressort général.

Le rapport du Conseil porte sur l'utilisation faite, par le gouvernement fédéral, des recommandations qui le concernaient. Le bilan, à l'heure actuelle, est le suivant: 43

recommandations ont été mises en oeuvre totalement; 53 ont été mises en oeuvre partiellement; 24 sont demeurées lettre morte et 2 sont devenues sans objet.

Le rapport fait le point sur chaque recommandations, nous apprend ce qui a été fait et ce qu'il reste à faire. Il permet de mesurer le chemin parcouru depuis 10 ans. Il fait ressortir aussi les points laissés en suspend et sur lesquels il faudra concerter l'action dans les années à venir.

(10 ans plus tard, Conseil Consultatif Canadien de la Situation de la Femme, octobre 1979).

La joie de lire

Le livre est un objet agréable à manipuler. Les enfants prennent plaisir à le manier, bien avant de savoir lire. Avec un livre, on peut revenir en arrière, s'arrêter le temps que l'on veut sur une image, ce que les média audio-visuels ne permettent pas. Un livre donne aussi au lecteur la chance d'avancer à son rythme. Curieusement, l'apprentissage de la lecture déclenche quelquefois un éloignement du livre. Il appartient alors à la famille d'amener l'enfant à utiliser sa nouvelle technique dans des livres différents des manuels scolaires. Des bibliothèques, ouvertes aux adultes et aux enfants peuvent devenir alors un lieu de rencontre et d'échange. L'enfant a la chance d'y découvrir une nouvelle manière de communiquer et il peut revenir aux livres qui lui plaisaient tant.

(La Revue Scolaire, volume XXX, numéro 1, septembre 1979)

Code de signalisation alimentaire

Les machines distributrices des édifices du ministère des Affaires sociales sont maintenant toutes accompagnées d'un code de signalisation alimentaire qui indique la valeur nutritive des aliments contenus dans ce genre de machines et vise à améliorer les habitudes alimentaires des Québécoises qui comme nous le savons ont évolué rapidement vers une abondante consommation de matières grasses et de sucres raffinés; ce code basé sur les feux de circulation mettra donc en garde l'individu contre les aliments dont la teneur est élevée en gras et en sucre.

Ainsi, la couleur verte signifie que les aliments ont une bonne valeur nutritive. Ex: arachides, fruits, jus de fruits, jus de légumes, produits laitiers, etc...

La couleur jaune indique que les aliments ont une bonne valeur nutritive, mais avec beaucoup de calories. Ex: boissons aux fruits, fruits en conserve, pâtisseries, etc...

La couleur rouge signifie une valeur nutritive faible ou nulle. Ex: boissons chaudes, boissons gazeuses, croustilles, etc...

Espérons que ce code sera bientôt répandu à la grandeur du Québec.

(Réf: De Source officielle, bulletin d'information du ministère des Affaires sociales, vol. 3 no 29)

QUESTION

Par Lise Girard-Leduc

A la d'une la d'un in-
vite une de ses aux du d'ad-
ministration dans de faire élire cette dernière
au Elle la présente comme respon-
sable du en et la agir tel
malgré la de du Con-
seil d'administration. les procès-verbaux, certains
rapports sont par amie qui n'a jamais
été élue au d'administration. Que faire?

Selon les règlements de l'AFEAS (article 15), il revient à l'Assemblée générale du Cercle (tous les membres) d'élire, une fois par année, les membres du Conseil d'administration. Si un poste est laissé vacant suite à une démission, on retrouve deux possibilités (article 14.5):

— **démission de la présidente:** dans un tel cas, il revient automatiquement à l'une des vice-présidentes (en donnant priorité à la première) de remplacer la présidente jusqu'aux élections suivantes. L'Assemblée générale du Cercle comble ensuite le poste de vice-présidente laissé vacant.

— **démission de tout autre membre du Conseil d'administration:** tout autre poste laissé vacant au Conseil d'administration au cours d'une année doit être comblé par l'Assemblée générale du Cercle (tous les membres).

La présidente d'un Cercle ne peut certes pas inviter une de ses amies à siéger au Conseil d'administration avant que cette dernière n'ait été élue par l'Assemblée générale du Cercle. Le privilège d'élire les membres du Conseil d'administration est strictement réservé à l'Assemblée générale du Cercle. Ne pas se conformer à ce règlement équivaut à brimer la liberté qu'ont les membres de choisir leurs représentantes. Les règlements sont établis pour favoriser une saine démocratie et il est vraiment dommage que certaines personnes imposent ainsi leurs vues.

Dans le cas qui nous préoccupe, les membres du Conseil d'administration auraient dû **exiger** que cette personne d'amie de la présidente) se retire au moment où ils siégeaient. Advenant un refus, on aurait dû informer les membres du Cercle de cette situation et les inviter à procéder, le plus rapidement possible, à l'élection d'une personne pour comblé le poste laissé vacant*



"Je n'utilise aucune sorte de savon à lessive. Je répare les machines."

Avis aux intéressées

Histoire de nous détendre un peu, l'équipe de rédaction a l'intention de publier de temps à autre des caricatures humoristiques dans la revue. On lance donc un appel à toutes celles qui le désirent de nous en faire parvenir.

BIENVENUE À GRANBY

"Ville des fontaines et des parcs"

Quelleaubaine!

Une journée
complète
à compter de



\$ **3.00**
par
personne

Pour vos visites de groupes le Bureau du Tourisme règle vos problèmes d'organisation en vous offrant des circuits « sur mesure » de 1 jour ou plus. Pourquoi s'en passer?

SPÉCIAL - CIRCUIT CABANE À SUCRE
Du 1er MARS au 15 MAI — Réservez tôt —

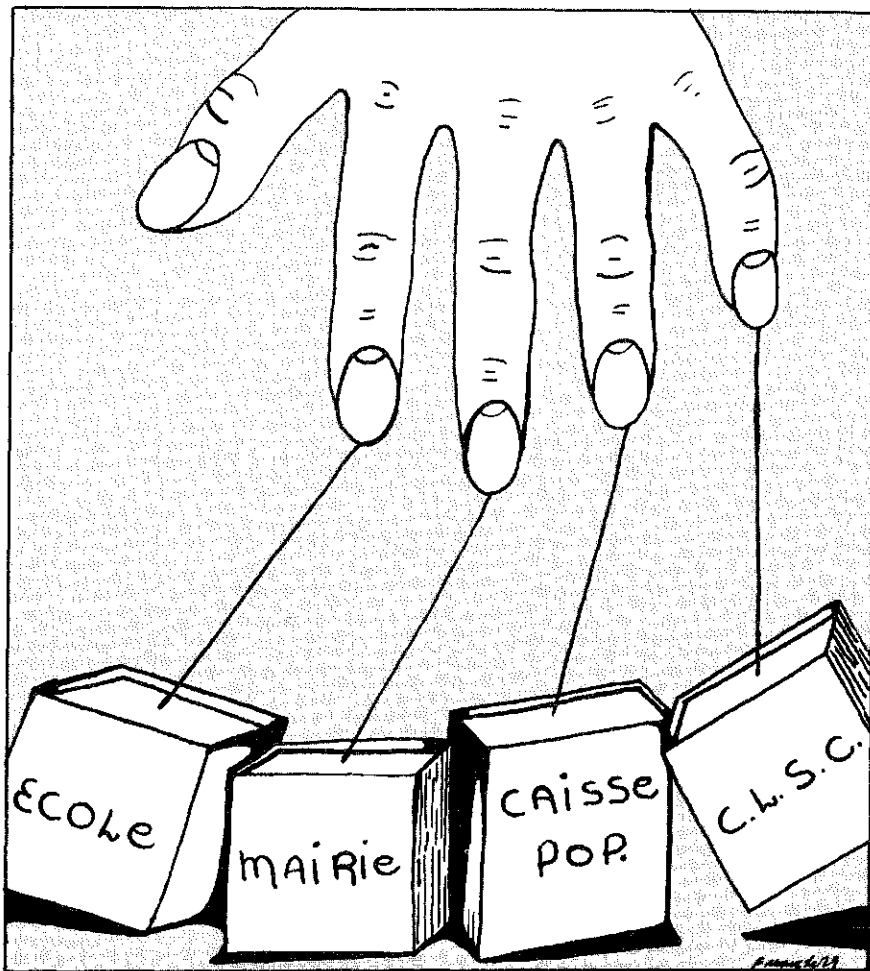
POUR OBTENIR NOTRE DÉPLIANT "CIRCUITS 80"

Écrivez ou téléphonez à:

BUREAU DU TOURISME ET DES CONGRES DE GRANBY

650, Rue Principale, C.P. 261, Granby, J2C 8E5

Téléphone: (514) 372-7273



La participation est à la mode, mais s'est-on déjà demandé pourquoi il fallait participer? La réponse est toute simple: "Il est avantageux de participer parce qu'il vaut mieux dire son mot pour les décisions qui vont nous organiser, plutôt que de nous laisser organiser par des personnes dont les intérêts ne coïncident pas toujours avec les nôtres".¹¹¹

les cordons du pouvoir

Par Lise Houle

La participation à toutes les sauces

Il y a différents modes de participation. Consommer des services en est un, contribuer à la vie d'un groupe en est un autre. Mais il y a la participation qui dépasse toutes les autres: celle qui donne aux personnes le pouvoir de décider de la direction des orientations de l'organisme en question. Au fur et à mesure qu'on s'élève dans l'échelon, le nombre de participants décroît. Finalement, le nombre de personnes qui nous dirigent se résume à une simple poignée d'hommes et de femmes. C'est pourquoi le pouvoir est tellement précieux et... convoité.

Depuis deux ans, l'AFEAS s'est acharnée à expliquer à ses membres ce que signifiait "faire de la politique". Démystifier le terme était un défi de taille, tellement ce mot faisait peur et était attaché à des députés et des

ministres. Maintenant les femmes savent que la politique s'exerce à différents paliers. Nous connaissons tous chez-nous des femmes qui oeuvrent au sein d'organismes et en orientent les destinées. Cependant, les dédales du pouvoir demeurent encore obscurs et mystérieux pour la plupart des femmes et les empêchent d'y accéder.

Le quoi et le comment du pouvoir

Mais qu'est-ce au juste que le pouvoir décisionnel? Comment et où s'exerce-t-il?

Le pouvoir décisionnel s'exerce à chaque fois que des personnes au sein d'organismes publics, para-publics ou privés, contrôlent, dirigent et orientent la vie de ces organisations. L'importance du pouvoir est directement proportionnelle aux responsabilités qui en

découlent, à son étendue et à l'argent qui est mis en jeu. Être responsable de vies humaines, de politiques économiques et sociales ne se compare pas à la direction d'une industrie de boîtes de carton. Le pouvoir décisionnel est d'autant plus important que la personne qui le détient est élue. Elle représente donc la population et est responsable devant elle de ses actes.

Mais où pouvons-nous exercer un pouvoir décisionnel qui soit à notre portée? Il y a entre autres, les conseils municipaux, les commissions scolaires, les organismes para-publics et enfin les Caisses populaires. Chacun de ces endroits est régi par une loi qui précise leurs pouvoirs et leurs champs d'actions. Les exigences requises pour y accéder sont minimes, (voir tableau) A part le fait de respecter certaines règles, il faut surtout avoir le goût de

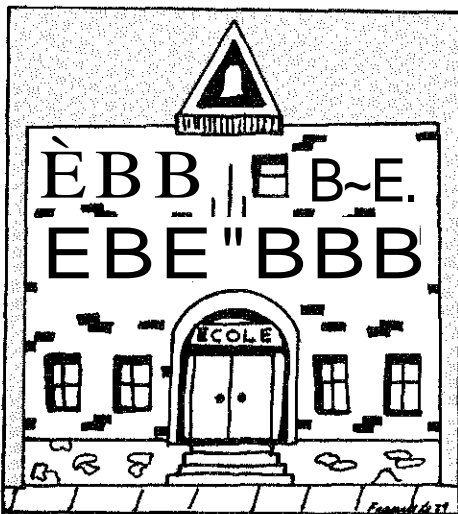
s'impliquer dans le secteur et, le désir de se mettre au service des gens.

Quelques pré-requis

La disponibilité, l'intérêt pour les objectifs de l'organisme, la capacité de travailler en équipe, le jugement sûr, l'honnêteté, sont des qualités de base de tout bon administrateur. D'autres sont souhaitables ou peuvent être acquises: dynamisme, leadership, ouverture d'esprit, souplesse, aptitude à surmonter l'émotivité, capacité de communiquer.

La formation qu'on acquiert à l'AFEAS est un outil précieux qui prépare les femmes à occuper ces fonctions: l'information sur tout ce qui touche le secteur d'activité permet d'en parler avec aisance et de prendre des décisions éclairées. D'autres prérequis non négligeables s'ajoutent à ceux-ci: l'organisation d'une campagne électorale, s'il y a lieu, l'appui et la solidarité des personnes qui désirent vous présenter, sont tout aussi importants.

Comme vous pouvez le constater, se faire élire au conseil municipal, à la commission scolaire ou au conseil



d'administration d'une Caisse populaire ou d'un établissement de services de santé et de services sociaux, n'est pas trop sorcier. Il faut d'abord avoir le goût, ensuite vouloir; le pouvoir vient par surcroît.

S'il vous arrivait de répondre à tous ces critères, de vous présenter et d'être défaite, ne vous alarmez pas et surtout ne vous découragez pas. Cette expérience, bien d'autres avant vous l'ont vécue. Afin de vous rassurer et de vous encourager à continuer, je vous livre ici le témoignage de Claire Côté, ex-commissaire d'école:

"J'étais, il y a quatre ans, ce qu'il est convenu d'appeler "sur le bord de la clôture". J'avais milité durant sept ans au sein de comités sociaux et religieux, j'avais créé et pris en charge un comité

de citoyens contre la pollution; avec des amis, je venais de mettre sur pied une coopérative de jardiniers-amateurs.

De taquineries en hésitations, après en avoir sérieusement discuté et m'être renseignée sur le sujet, je décide de me présenter aux élections scolaires de juin '76.

Il y avait quelqu'un à ce poste, mais j'avais le goût de me présenter et je me sentais prête. J'ai réuni des connaissances; nous avons bâti dans les règles, une organisation, un programme et, vogue la galère!

Entre la mise en candidature et l'élection proprement dite, juste une semaine... A chaque porte que je visite, j'ai à peine deux minutes pour me présenter, convaincre les gens de venir voter (le % du vote scolaire est insignifiant) et les persuader que le commissaire qu'il leur faut, c'est moi. Mon mari était là, présent et efficace, des amis m'entouraient, je devais poursuivre (il vous passe à l'idée de lâcher...) ... J'ai gagné! Épuisée mentalement et physiquement, j'ai savouré la victoire en douce dans mon jardin.

Puis le boulot pour lequel on m'avait élue est venu, vite et dru. Je n'y connaissais rien, tout était neuf. Peu d'amitié en entrant au conseil des commissaires; un nouveau ça dérange, encore plus quand c'est "une nouvelle". Je manquais de confiance en moi, de connaissances appropriées: j'ai retroussé mes manches. Six mois après mon élection, je "fonctionnais"; le signe suprême en est que j'utilise dorénavant les micros posés sur les tables lors des réunions à la commission scolaire Régionale de Chambly. Au début, j'étais prise de panique à la seule vue de ces micros.

Cela a marché durant trois ans, au rythme moyen de 20 heures par semaine: comités de toutes sortes, réunions officielles, rencontres au Ministère de l'éducation à Québec, journées d'études, écrits dans les journaux. Le plus merveilleux, c'est que je sentais mon évolution personnelle, j'avais la conviction de bien travailler, mes relations avec les gens du milieu étaient des plus intenses. Le monde scolaire, tout exigeant soit-il, est réellement fantastique.

Forte de ces trois années d'expérience, consciente que j'aimais le pouvoir, en avril 79, je décidais en accord avec mes amis, de solliciter un 2e mandat. Nous organisons une vraie campagne solide (mes amis aussi avaient pris de l'expérience) basée sur mes réalisations.

Surprise!... à la mise en candidature, j'ai de l'opposition; un homme. On

enlève nos talons-hauts, on retroussé encore nos manches: 2 feuillets publicitaires, du porte-à-porte systématique, une chaîne téléphonique et l'équipe au complet mobilisée pour la journée de l'élection.

Du groupe de la première vague, en juin '76, certaines m'ont quittée. Non seulement elles ne travaillent pas pour moi, mais elles sont dans le camp adverse sans que jamais je sache pourquoi. Des gens en qui j'avais confiance, qui m'avaient fait croire en leur amitié, qui auraient pu m'aider en usant de leur influence et de leur fonction, ne lèvent pas le petit doigt. Par contre, j'ai des appuis spontanés qui font chaud au coeur.

Je perds l'élection... On a beaucoup pleuré, personne n'a vraiment compris, je me suis retrouvée "cassée"... J'avais laissé ma marque dans les deux commissions scolaires (Varenes et la Régionale de Chambly). De partout, je reçois des témoignages; ils ravivent ma foi dans la race humaine, ils abattent les barrières de sexe, d'âge, de partisanerie politique étroite et bornée. Mes amies ont eu un mal-de-tripes prolongé. Ma défaite a réveillé certaines ardeurs féminines et politiques. Entre mes supporteurs féminins et moi se sont tissés des liens inattaquables.

Je referais exactement tout et de la même façon! Ce ne sont pas les hommes, les femmes ou la politique en bloc qu'il faut juger, mais démasquer des façons de procéder, de se taire, de fermer les yeux et les oreilles. Ça, il faut le dénoncer; le risque d'être écrasé et méprisé en tant qu'individu est trop menaçant. Je ne suis pas une sainte, j'ai, ces dernières années, repéré lucidement quelques ennemis jurés. Perdus, dans une page de mon histoire haute en couleurs, ils ne réussissent pas à faire tache.

Je referai de la politique un jour. Je referai de la politique, au féminin... pluriel, j'espère."

P.S. Pour racheter une omission, parce que les post-scriptums sont souvent essentiels, je salue ici mon mari Normand, mes enfants Daniel et Sylviane.

Conditions pour être candidate

Au . . . de maire ou de conseiller (2)

- Avoir 18 ans ou plus;
- Avoir la citoyenneté canadienne;
- N'être frappée d'aucune incapacité légale;
- Être domiciliée dans la municipalité depuis au moins 24 mois avant la date de la mise en nomination, le 28 octobre 1979*;

OU

- Être propriétaire inscrite (personnellement ou son conjoint) au rôle d'évaluation de la municipalité depuis au moins 24 mois avant la date de mise en nomination, le 28 octobre 1979*, et résidante dans la municipalité.

Dans une municipalité rurale

- Remplir les conditions ci-dessus, et
- Être locataire inscrite (personnellement ou son conjoint) au rôle d'évaluation de la municipalité.

Au poste de commissaire d'école (3)

- être citoyenne canadienne;
- avoir au moins 18 ans;
- résider sur le territoire de la commission scolaire depuis au moins six mois;
- n'être frappée d'aucune incapacité légale;

Dès qu'une personne réside depuis six mois sur le territoire d'une commission scolaire, elle peut se présenter dans n'importe quel quartier de cette commission scolaire. Mais le conjoint d'un commissaire, l'employé de la commission scolaire ou celui qui a un contrat avec elle ne peut pas être commissaire.

À un Conseil d'administration d'un établissement des services de santé et de services sociaux 14)

(CLSC; Centre hospitalier; Centre d'accueil; Centre de services sociaux)

- Comme représentant(e) des usagers, il faut avoir reçu des services de l'établissement;
- Comme représentant(e) de groupes socio-économiques, il faut que ceux-ci soient présents ou à proximité du territoire desservi par l'établissement.

Au conseil d'administration d'une Caisse populaire, au conseil de surveillance et à la commission de crédit (5)

- Est éligible, toute personne physique qui est membre ordinaire de la Caisse depuis quatre-vingt-dix (90) jours®

(1) CLSC-Santé, juin 1979

(2) Devoir 23/10/79

(3) Informeq, no 37, mai '79

(4) Guide des membres de conseil d'administration des établissements de services de santé et de services sociaux, CRSS.

(5) Règlement type de la caisse populaire. Union régionale de Montréal des Caisses populaires Desjardins.

• Dans toutes les municipalités, sauf celles visées par le chapitre IV de la partie I de la loi 44, où c'est le 21 octobre 1979.



- Femme calme
- Femme patiente
- Femme discrète
- Femme capable
- Femme intelligente
- Femme efficace
- Femme renseignée
- Femme riieuse
- Femme malicieuse
- Femme sereine
- Femme circonspecte
- Femme chaleureuse

Nous avons voulu en ce mois de l'amour, rendre le témoignage de notre amitié envers Lise Girard-Leduc et dire à toutes les lectrices de "Femmes d'Ici" notre joie de l'avoir côtoyée et notre contentement d'avoir travaillé avec elle à la revue.

hommage à une femme «pleine d'allure»

lise girard-leduc

Par l'équipe de rédaction

Comme la plupart d'entre vous, nous avons d'abord connu Lise lors des congrès provinciaux, dans son rôle de secrétaire générale, Silencieuse et attentive, elle prend note des délibérations. Nous pouvons aussi apprécier à cette occasion, la clarté de ses rapports financiers.

En cheminant dans l'Aféas, nous l'avons vue à l'oeuvre aux Journées d'Études provinciales, puis au Conseil d'administration et pour quelques-unes au Conseil exécutif. Plus le groupe diminue, plus Lise apparaît comme un pilier de l'Aféas. Elle est la permanence, la continuité: nous passons; Lise demeure. Même si elle ne porte que le titre de secrétaire, il ne faut pas s'y tromper, elle agit de plus comme ministre des finances, directeur général et à maintes reprises comme rédactrice de textes importants. Lorsque dans un Conseil, on a besoin d'un renseignement, d'un éclaircissement sur un point donné, d'un historique sur la question en cours de discussion, la

réponse rapide et précise donne l'impression que l'ordinateur est toujours prêt... un ordinateur intelligent, doué du sens des affaires et de l'esprit de synthèse.

Au secrétariat. Lise est le grand patron: engagement du personnel, initiation au travail, répartition des tâches. Le pire, c'est de s'assurer que tout soit toujours prêt à temps, malgré les imprévus; et, les imprévus, dans un secrétariat d'association, c'est le pain quotidien.

Travailler sur un comité à ses côtés, quel plaisir! Elle connaît l'Aféas à fond, elle connaît aussi les membres, même si elle a très peu de contacts individuels avec elles. Le groupe restreint permet alors des échanges chaleureux. On apprend alors qu'elle s'intéresse à la politique, qu'elle suit des cours en administration, qu'elle est bonne cuisinière, qu'elle n'aime pas les fleurs et qu'elle devient "mauve" quand on la rend de mauvaise humeur®



Miroc éine Oub thier

les femmes collaboratrices

Par Lucie Marchessault - Lussier et Pauline Amesse

Pourquoi revenir avec ce sujet cette année à l'Aféas?

Depuis quelques années à l'assemblée générale d'août, les congressistes adoptent des résolutions prioritaires sur lesquelles elles décident de travailler; cette année, la première choisie fut de poursuivre des efforts pour faire reconnaître la valeur économique du travail de la femme collaboratrice de son mari dans une entreprise à but lucratif.

Y a-t-il des femmes collaboratrices à l'Aféas?

Oui, 13% de nos membres sont dans cette situation.

C'est quoi une femme collaboratrice?

Cette expression décrit toute femme qui travaille avec son mari dans l'entreprise qui les fait vivre et fait référence à l'enquête menée par l'Aféas en 1975 auprès de 1000 femmes dans le but de connaître "le statut légal et financier de la femme collaboratrice de son mari dans une entreprise à but lucratif".

Y a-t-il beaucoup de femmes dans cette situation?

Énormément! Si on regarde autour de soi, à l'épicerie, chez le marchand de disques ou le bijoutier, chez le nettoyeur ou au restaurant, à l'hôtel ou au motel, à la ferme, chez l'électricien ou le plombier, on trouve fréquemment une femme qui passe de 20 à 40 heures par semaine à l'entreprise qui appartient le plus souvent au mari. On trouve peu de statistiques mais quand on parle de travailleurs familiaux non rémunérés, on réfère presque toujours aux femmes collaboratrices.

Comment ça "non rémunérés"?

Dans une entreprise qui appartient à un seul propriétaire, souvent le mari, le salaire versé au conjoint (si toutefois il y a un salaire) n'est pas déductible des revenus de l'entreprise d'après la loi de l'impôt, les ministres du revenu craignant les dangers de fraude. Un exemple: Un propriétaire d'épicerie emploie une caissière à qui il verse un salaire avec tous les avantages sociaux tels que régime des rentes, assurance-chômage, congés de maternité, vacances, jours de maladie. Mais s'il épouse cette caissière, il peut lui verser un salaire mais sans les avantages

sociaux et il ne peut déduire ce salaire des revenus de l'entreprise.

Quand un couple se marie, n'est-ce pas normal de travailler ensemble?

Il faut distinguer entre les services que se rendent les conjoints et le travail fourni dans l'entreprise; il est normal de partager les risques et le travail mais les profits aussi. Les faits démontrent que les conjoints partagent le travail mais que dans la plupart des cas c'est le mari qui assume les risques mais aussi les profits.

Qu'a fait l'Aféas depuis 1975 au sujet de ce dossier?

D'abord la parution du rapport d'enquête en septembre 1976 avec des recommandations; - un travail d'animation et d'information tant auprès des femmes que des conjoints et des membres du gouvernement; - la formation d'une équipe d'animatrices qui ont rencontré des femmes (et des hommes) dans toutes les régions Aféas, pour les informer et les sensibiliser; - parution d'un feuillet de vulgarisation du rapport d'enquête et d'une brochure "Quand le coeur et la tête sont en affaires"; - la présentation d'un mémoire à la commission parlementaire sur la révision du code civil pour faire reconnaître les droits de cette travailleuse ignorée; - organisation d'une campagne d'information et de sensibilisation dans les journaux, revues, radio et télévision.

Qu'en disent les femmes qui sont dans cette situation?

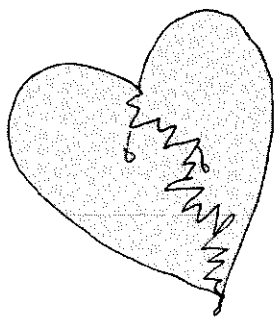
Suite à la parution de la brochure "Quand le coeur et la tête sont en affaires", des centaines de femmes ont écrit, demandant la brochure et plus d'information. À la première rencontre à laquelle étaient convoquées des femmes collaboratrices, neuf d'entre elles ont décidé de former un comité provisoire en vue de la fondation d'une association dont le congrès est prévu pour le 29 mars. Depuis le mois de juin, que ce soit à Québec, Rimouski, Sherbrooke et Montréal, des équipes ont travaillé fermement pour rejoindre des femmes collaboratrices.

Comme membre, que peut-on faire?

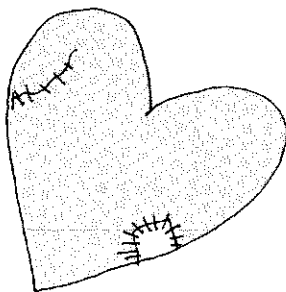
Lire la documentation disponible; en parler aux femmes qu'on connaît qui sont dans cette situation; en discuter avec les jeunes qui pensent se lancer en affaires.

S'il faut demander des changements de loi, il faut aussi changer les mentalités et ne pas confondre le coeur et la tête pas seulement en affaires mais aussi dans la vie de tous les jours.

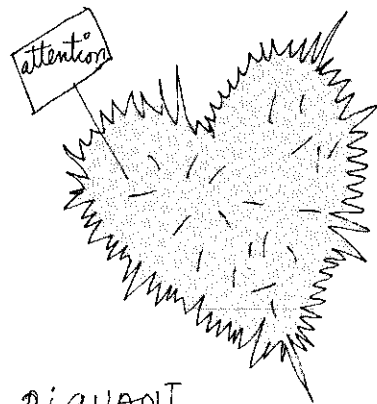
Depuis 1975, il y a un petit pas de fait mais beaucoup reste à faire*



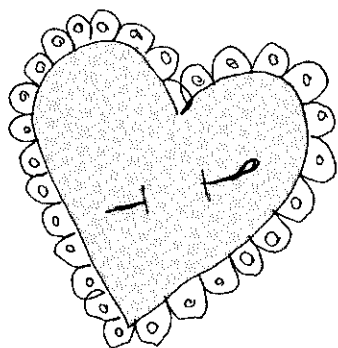
brisé



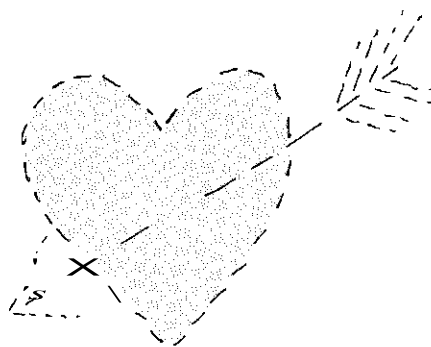
patché



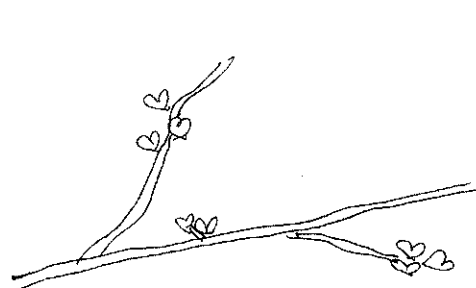
piquant



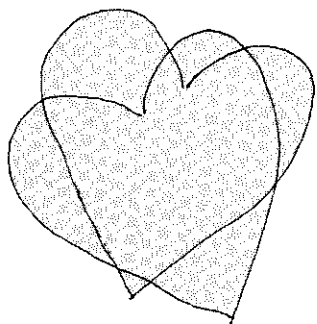
Romantique



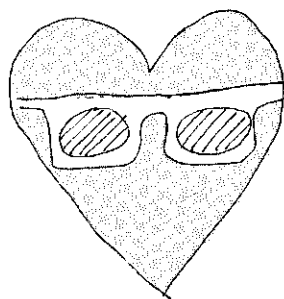
timide



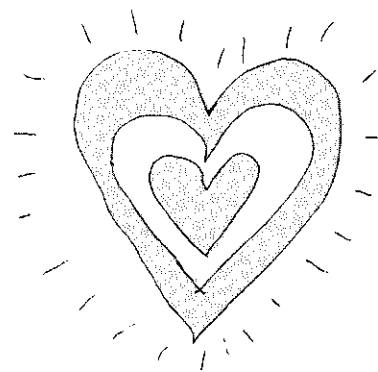
petits amours



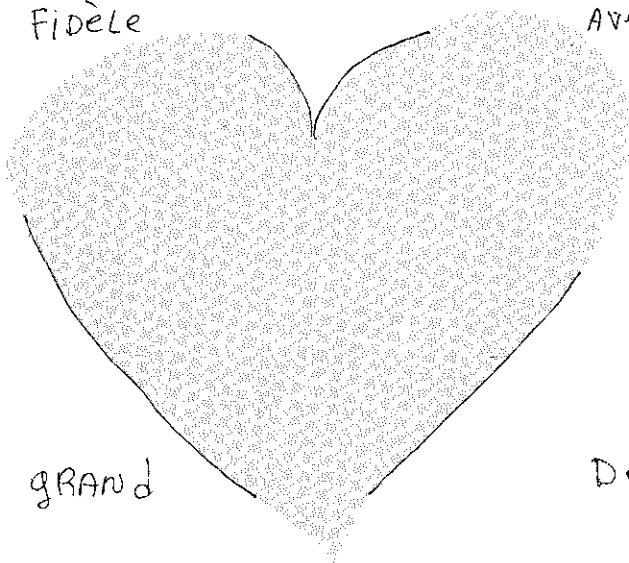
Fidèle



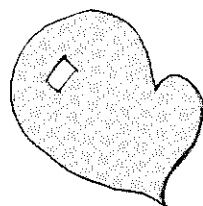
Aveugle



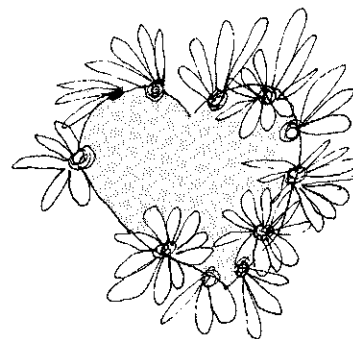
grandissant



grand



Déséquilibré



6 u i - p u o i j - O u i - n o r u - o a 1 •

et u o < j 3 ?

une charte c'est quoi



Micheline Gauthier

Par Micheline Villemure

Depuis 1968, l'AFEAS possède une seule charte provinciale (une incorporation), L'AFEAS est incorporée sous la troisième partie de la loi des compagnies c'est-à-dire, en tant qu'organisme sans but lucratif. Or, différentes circonstances (1) ont incité les membres du Conseil d'administration à adopter, en mars 1979, une résolution voulant que l'AFEAS forme un comité ad hoc qui procéderait à une vaste consultation auprès de ses membres afin de connaître leur opinion sur le fait qu'on permette aux AFEAS régionales d'obtenir des incorporations (chartes) distinctes de celle qui existe actuellement au niveau provincial. Pour le moment, l'étude portera donc exclusivement sur la possibilité d'incorporer chaque région AFEAS.

Le comité de la charte a préparé un premier document d'information qui a été acheminé au secrétariat de votre région en août 1979. Dès janvier 1980, le comité de la charte produira un second document de consultation. Nous proposerons alors une formule concrète sur laquelle les déléguées auront à se prononcer lors de leur assemblée générale régionale en mai 1980, et finalement à l'Assemblée générale de l'Association en août 1980.

Qu'est-ce qu'un groupe?

Un groupe est un ensemble de personnes ayant quelque chose en commun. Un groupe de pression est une association dont les membres ont certaines attitudes communes, défendent cer-

tains intérêts spécifiques et poursuivent certains buts sociaux. Ce groupe développe une action en vue de réaliser ses buts principalement en exerçant des pressions sur les instances qui sont dépositaires de la puissance publique.

Ainsi, l'AFEAS regroupe des personnes intéressées à la promotion de la femme qui ont comme objectifs d'éveiller les membres à leurs responsabilités, de les engager à faire face aux exigences de la famille et de la société, et de les amener à réaliser une action sociale en vue de la promotion de la femme et l'amélioration de la société.

Les modes d'opération d'un groupe
Sans formalité légale

Un tel groupe peut adopter des règlements internes. Il peut être poursuivi en justice, intenter des poursuites. Chaque membre d'un tel groupe peut être poursuivi personnellement pour ses fautes et tous les membres du groupe peuvent être obligés de rembourser une dette et ce, à même leurs biens personnels.

Société civile

Une société civile tient son existence de celle de ses membres. Elle existe en vertu d'un contrat ou d'une convention entre plusieurs personnes dans la poursuite d'un but commun. La société civile a toutefois un caractère précaire quant à la durée. En effet, la mort d'un associé ou la volonté de l'un d'entre

eux de se retirer de la société suffit à dissoudre la société. On comprend qu'un organisme ne puisse pas fonctionner de cette façon, surtout s'il tient à conserver un caractère permanent.

Corporation

Une corporation est une personne morale distincte de ses membres. Elle possède une existence propre. Elle a un nom qui lui est propre, un domicile (siège social), des biens qui lui appartiennent à elle et non pas à ses membres. Ayant une personnalité distincte de ses membres, elle ne prendra fin qu'à la demande de la corporation par requête adressée au Ministre des corporations, coopératives et institutions financières.

A l'AFEAS, seule une résolution adoptée par l'Assemblée générale peut permettre qu'une telle requête soit adressée au Ministre. Étant une personne distincte de ses membres, ces derniers ne sont pas personnellement responsables des dettes de la corporation. La corporation est propriétaire et a la jouissance totale de ses biens. Advenant une dissolution ou liquidation, la loi prévoit que les actifs nets de la corporation seront remis aux membres de la corporation.

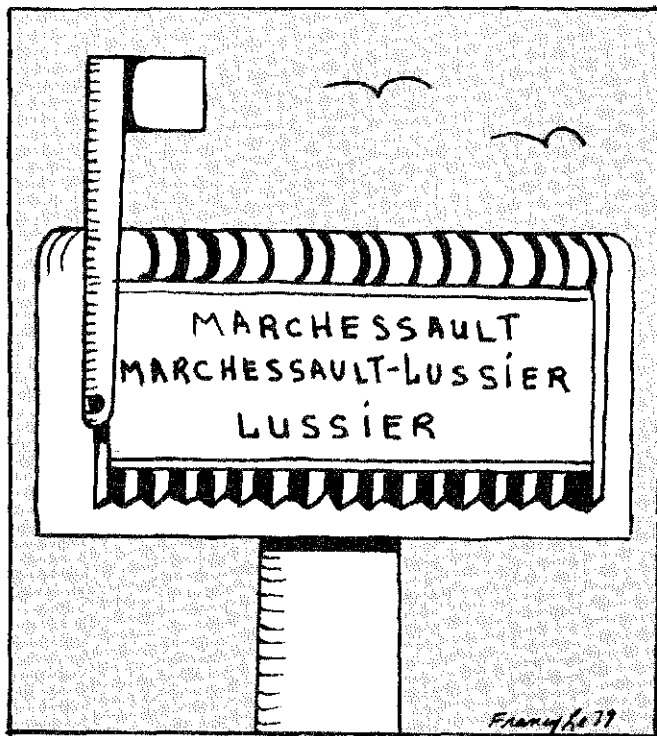
Engagements

Une corporation sans but lucratif, une fois formée, doit se plier à certaines exigences prévues dans la loi. En fait, une telle corporation s'engage à tenir, au moins une fois par année, une assemblée générale, à élire ses administrateurs, etc... et à remplir un rapport annuel qu'elle adresse au Ministère des institutions financières. De plus, elle doit suivre la procédure décrite pour tout changement à ses lettres patentes (siège social, nombre d'administrateurs, buts, etc...)

Il est facile d'en déduire que tout individu qui accepte une responsabilité dans un organisme, devrait s'informer s'il est couvert par une corporation de l'organisme. En ce qui nous concerne à l'AFEAS, dans l'avenir, devons-nous partager la responsabilité au niveau des 13 régions ou conserver le statut quo? Je suis convaincue qu'il faut attendre la parution du document de consultation pour pouvoir se prononcer adéquatement. La décision finale n'aura de sérieux que dans la mesure où les régions informeront toutes leurs déléguées des implications d'un tel geste.

La décision est entre vos mains! •

(1) Demandes des régions et des cercles de projets subventionnés par le gouvernement. - Enregistrement d'une poursuite judiciaire d'une personne s'étant blessée dans un local loué par un cercle. - Émissions restreintes de permis de loterie ou de boisson, etc...



Qu'on m'appelle Lucie M. ou Lucie L ou encore Lucie M-L, je réponds toujours, mais j'admets que ça commence à être compliqué. Il va falloir, tant pour le gouvernement que pour le "monde", que j'adopte un seul et même nom. Mais lequel choisir?

quel est mon nom?

Par Lucie Marchessault-Lussier

Pendant 20 ans j'étais Lucie M. C'était facile. J'ai étudié, puis travaillé sous ce nom: mon nom. Puis, un jour, je me suis mariée et faisant comme tout le monde à l'époque, je suis devenue du jour au lendemain, madame L. Au début, ça me faisait tout drôle; je pensais toujours qu'on s'adressait à ma belle-mère! Au travail, les anciens m'appelaient Lucie M. et les nouveaux Lucie L.; déjà commençait ma double identité.

Puis avec la naissance du premier, je suis restée à la maison dans une nouvelle ville. Je suis demeurée Lucie L. pendant de nombreuses années, jusqu'au jour où chez le notaire, on m'a demandé de signer mon "vrai nom"! Le nom que je portais n'était donc pas mon vrai nom? Ce notaire m'a donné à réfléchir... J'ai appris que le Code civil du Québec, art 56 A, dit que la femme mariée a le droit de garder son nom de naissance. C'est dire que la femme mariée n'est pas dans l'obligation de prendre le nom de son mari.

Puis j'ai travaillé (à l'extérieur du foyer). Mon diplôme portant le nom de Lucie L., j'ai décidé que Lucie M-L. me convenait bien. D'ailleurs, en rédigeant des articles sous ce nom, j'ai pu

retracer des amies d'enfance qui même avec la photo, ne m'auraient jamais reconnue en tant que Lucie en tant que Lucie L. On change en 25 ans...

Mais un bon jour, le gouvernement va pourtant me demander: "Que la véritable Lucie se présente"; que vais-je répondre?

Quand on demande Lucie M. au téléphone, mon mari a parfois un sourire narquois... C'est pourtant Lucie M. qu'il a épousée.

Pendant que je poursuis ma réflexion, peut-être certaines d'entre vous avez le goût de reprendre votre nom. Rien de plus facile. Voici comment le comité de la Femme et son nom du YWCA vous conseille de procéder:

Carte d'assurance sociale: demandez une formule pour modification de nom à votre bureau local de l'Assurance chômage.

Permis de conduire: Depuis le 23 mai 1979, le permis de conduire porte les noms apparaissant sur l'acte de naissance du titulaire.

Carte d'assurance-maladie: Votre nouvelle carte d'assurance-maladie est

à votre nom de naissance. Si le nom de votre mari y apparaît, retourner votre carte en exigeant qu'elle soit faite à votre nom seulement.

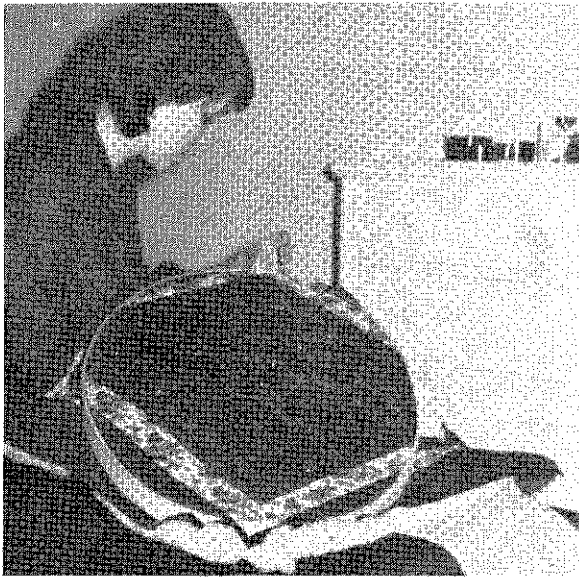
Banques et caisses populaires: Renseignez-vous à votre bureau de poste pour obtenir une formule d'application régulière de demande d'allocations familiales. Remplissez la formule en indiquant que vous désirez recevoir vos chèques à votre nom de naissance.

Impôts: Lorsque vous remplirez votre prochaine déclaration d'impôts, indiquez votre nom de naissance dans la rubrique "changement de nom" s'il y a lieu.

Régie des rentes du Québec: En modifiant votre identification sur votre carte d'assurance sociale, le changement s'effectue automatiquement à la régie des rentes.

Cartes de crédit: Vous pouvez obtenir des cartes de crédit à votre nom de naissance si vous détenez à votre nom de naissance un emploi depuis au moins un an et si vous êtes financièrement indépendante.

Bref, tout ce qui vous appartient peut être à votre nom •



Micheline Gauthier

la courtepointe

Par Marcelle B.-Dalpé

Historique

Dès le début de la colonie, la courtepointe était très populaire; son épaisseur et sa chaleur la rendaient indispensable pour supporter les rudes hivers canadiens.

La technique qui consistait à réaliser un grand morceau de tissu en rassemblant des petits morceaux dépareillés permettait de tirer partie des étoffes rares et coûteuses. Quels que soient les tissus dont disposaient les familles du temps, ils étaient utilisés indéfiniment. Les parties encore recyclables d'un vêtement étaient coupées puis rassemblées pour en faire de confortables couvertures. Leur beauté témoignait du bon goût et des ressources des gens qui les avaient fabriquées. Leur confection jouait un rôle primordial dans la vie sociale des familles. Lorsque l'assemblage des tissus était terminé, la couverture était tendue sur un cadre et là, c'était la fête. On invitait ou le voisinage ou la parenté à venir participer au matelassage "piquage".

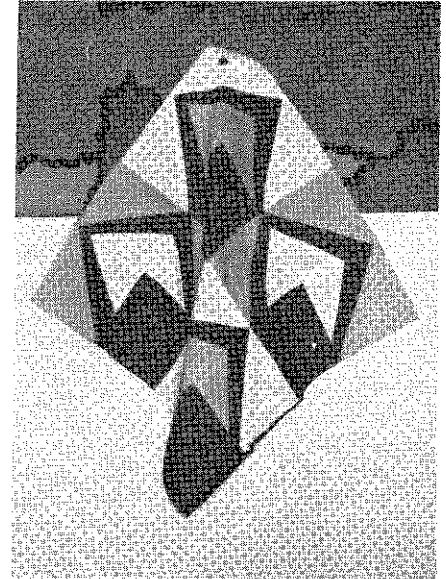
La confection s'est modifiée avec le temps. À mesure que les cotonnades sont apparues sur le marché, les chutes "retailles" étaient conservées dans le "coffre aux trésors". À l'hiver on sortait les "retailles" pour les découper en formes géométriques puis les rassembler de façon à réaliser un motif d'ensemble, lequel devait con-

stituer le dessus de la courtepointe. La création des modèles, l'agencement des couleurs, la réalisation minutieuse des motifs, la symétrie des coutures ont fait de ces couvertures de véritables oeuvres d'art à la portée de toutes les bourses... Les seules conditions pour les posséder: beaucoup d'attention et de patience et un peu d'adresse...

Préparation

Aujourd'hui aussi, la réalisation d'une courtepointe est un travail de longue haleine. Si on regarde cette oeuvre, on ne voit que l'ensemble, mais si on décide de la confectionner, il faut commencer avec un carré. C'est en le répétant ou en le modifiant qu'on créera le motif. Il existe de nombreux modèles qu'il nous est possible de reproduire... c'est la facilité... mais si on veut une création née de notre imagination c'est plus compliqué mais beaucoup plus fascinant. Si on opte pour la dernière hypothèse, il faut avant tout faire des essais avec des crayons de couleurs sur de papier quadrillé. Lorsque le motif est dessiné, on découpe un morceau de chaque forme pour le reproduire sur un carton mince en ayant soin d'ajouter de tous les côtés, la largeur de couture 6 mm. Le patron est fait, c'est le temps d'acheter les tissus ou de recourir au "coffre aux trésors". Le coton est toujours le meilleur choix mais il faut avoir soin

Dormir dans un lit à barreaux de cuivre sous une courtepointe piquée peut ressembler à une image du passé, pourtant le retour à l'artisanat ancestral nous apporte la preuve que ce genre de couverture est encore très recherché.



Micheline Gauthier

d'utiliser des cotons de même texture sinon on risque d'être surpris dès les premiers lavages. On peut acheter la doublure en même temps si on veut l'assortir au dessus à moins d'avoir décidé d'utiliser du coton blanc. Il faut aussi penser à l'ouate pour l'entredoublure et au fil.

Confection

Le modèle est là. Le patron et les tissus sont prêts. Comme une grande précision dans la coupe de chaque petit morceau est essentielle, il faut tracer et couper chaque morceau séparément. Une fois les pièces coupées, on les place en paquets selon la forme et la couleur. Vient ensuite le temps d'assembler endroit contre endroit en commençant par les plus petits morceaux. On les coud en file indienne sans arrêter les fils à chaque couture car une autre couture les finira. On les sépare et on a soin de repasser chaque couture en rabattant les bords sur la partie foncée. Pour que les coutures des pièces voisines soient bien alignées il faut les placer l'une sur l'autre, couture sur couture. Pour ce faire, on peut épingler ensemble les pièces rassemblées en piquant l'épingle directement dans les coutures pour les empêcher de bouger. On finit par repasser le carré formant le motif toujours en rabattant la partie pâle sur la partie foncée.

Lorsqu'on a un nombre de carrés suffisant pour la couverture, c'est le "chaînage" de la courtepointe, c'est-à-dire, la façon de réunir ces carrés ensemble ou de les alterner avec des carrés de même tissu et de même couleur que la doublure. Là encore, on peut copier ou créer la façon de rassembler, tout est dans l'ingéniosité de l'artisane. Ce travail exécuté par une seule personne est long et fatigant... Autrefois, les tantes venaient prêter main forte pour le "chaînage" de la courtepointe.

Quand l'assemblage est terminé, la courtepointe doit être matelassée avant d'entrer en service. Le matelassage ou "piquage" consiste à

retenir ensemble le dessus, l'ouate et la doublure par des petits points. On fait ces petits points en traversant les trois épaisseurs de tissu. Les piquais sont faites à la main autour des pointes ou de manière à former des dessins dans les motifs plus grands. Le but du matelassage est de maintenir les tissus ensemble et d'empêcher l'ouate de se déplacer. Encore une fois, les points menus et réguliers témoignent de l'adresse et du sens de la perfection de l'artisane. Ce n'est qu'après de nombreuses séances de piquage que le travail sera terminé, il ne restera plus qu'à poser la bordure de la courtepointe. Cette bordure sera cousue à la machine et repliée sur l'envers de la

pièce pour être fixée à la main par des petits points.

Ainsi, point par point, la courtepointe peut décrire des bribes de l'histoire d'une famille. Les retailles rappellent des souvenirs et l'effet produit par l'assemblage fait revivre dans les coeurs les moments heureux de la vie de l'artisane.

Ordinairement, les femmes confectionnent des courtepointes à des étapes moins actives de leur vie, aux étapes où elles ont du temps... C'est un mode d'expression qui donne beaucoup de satisfaction, c'est une façon de remplir les heures qui semblent si longues quand personne n'a plus besoin de nous®

« les p'tits coeurs, les p'tits coeurs... »

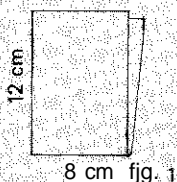
(air connu)

Par Eliane Pelletier

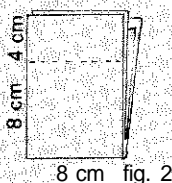
Au Danemark, les enfants les fabriquent avec du papier de couleurs vives et en ornent les sapins de Noël, Moi, je vous les propose pour la St-Valentin. Multicolores, fabriqués de tissu ou de papier, remplis de bonbons, ils feront de gentils présents à échanger le soir du 14 février.

Pour bâtir un coeur, taillez dans du papier de couleurs assorties, deux bandes mesurant environ 24 cm par 8 cm. Vous pouvez prendre d'autres dimensions à condition que la longueur soit trois fois la largeur.

1- Pliez chaque bande par la moitié, (fig 1)

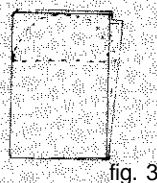


2- Placez les deux bandes pliées l'une dans l'autre de façon à avoir un petit "carnet" de 4 pages, (fig. 2)

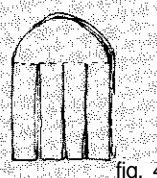


3- À partir du pli, mesurez 8 cm (soit la même mesure que la largeur) et faites une ligne pointillée à l'angle droit, (fig. 2)

4- Avec les ciseaux, arrondissez le haut du pliage en rognant les coins à partir de la ligne pointillée. (fig. 3)



5- À l'aide d'une règle, tracez trois lignes qui partageront, de haut en bas, la largeur des bandes en 4 parties. En partant du pli, coupez avec les ciseaux les tracés de crayon jusqu'à la ligne pointillée, (fig. 4)



6- Séparez les deux bandes. Vous aurez deux pièces de papier, chacune arrondie du haut et partagée en 4 petites bandes, (fig. 5)

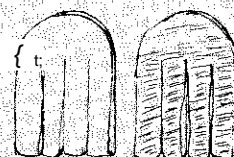


fig. 5

7- Placez les deux pièces de papier à plat sur la table. Entrecroisez la première bande de la pièce de droite dans les 4 bandes de la pièce de gauche, (fig. 6) Entrecroisez la deuxième bande et ainsi de suite, (fig. 7). **Attention**, vous entrecroisez en passant entre les deux épaisseurs de papier et non "en dessus" et "en dessous".

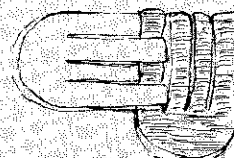


fig. 6

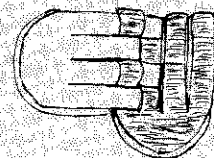


fig. 7

8- En entrecroisant les 4 bandes (en passant bien entre les deux épaisseurs de papier) vous obtenez un petit sachet qui ressemble à un coeur grâce à l'arrondissement du haut. Vous percez des trous aux parties arrondies où vous pouvez passer un ruban et suspendre (fig. 8)

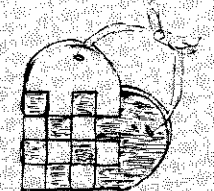


fig. 8

Variantes: Vous pouvez couper 8 bandes au lieu de 4 ou encore 3 de largeurs différentes ou encore tout simplement 2 bandes. Ce qui constituera un tissage à plus petits carreaux ou à grand carreau entouré de plus petits ou 4 grands carreaux.

En employant du papier plus grand et en modifiant un peu, vous pouvez réaliser des chapeaux pointus pour les fêtes d'enfants. À vous de jouer avec du papier, de la feutrine, du cuir, etc...

consommation

attention aux tissus inflammables

Lorsque vous songez à la prévention des incendies, n'oubliez pas que les tissus et les articles textiles brûlent plus ou moins vite dépendant des circonstances.

La loi sur les produits dangereux prescrit des normes et des essais afin de prévenir la vente d'articles en tissus qui brûlent trop vite.

Le règlement d'application de cette loi constitue une forme de prévention des incendies, mais votre rôle est tout aussi important.

Soyez prudents.

Conseils

- Faites attention lorsque vous vous trouvez près d'une source de chaleur élevée ou d'une flamme nue.
- Choisissez avec un soin particulier les vêtements des jeunes et des gens âgés. Ce sont ces personnes qui sont le plus exposées.
- Ne laissez pas les enfants jouer avec des allumettes et des briquets ou près d'un feu ou d'une cuisinière.
- Ne laissez pas tramer la manche de votre peignoir ou d'un autre vêtement sur l'élément de la cuisinière.
- Ne laissez pas tomber une allumette ou une cigarette dans une corbeille à papier ou sur le tapis.
- Ne fumer pas au lit.

L'inflammabilité des tissus

La structure d'un tissu ou d'un vêtement:

- Les tissus légers ont tendance à brûler plus vite que les tissus lourds.

- Les tissus à surface brossée peuvent brûler plus vite que les tissus à surface lisse.

- Les tissus à armure ouverte brûlent plus vite que les tissus à armure serrée.

- Les vêtements amples à jupe évasée ou manches bouffants avec des dentelles et garnitures s'enflamment plus facilement.

La teneur en fibres:

Coton, rayonne, toile de lin, acétate et triacétate - Ces tissus sont légers et ont tendance à prendre feu plus facilement.

Nylon, polyester, acrylique, spandex, poly-propylène - Ne s'enflamment pas facilement; après avoir pris feu, ils ont tendance à dégoutter; les gouttes sont brûlantes et peuvent éloigner la flamme du tissu enflammé de sorte que le feu s'éteint.

Modacrylique, saran - Cessent de brûler après éloignement du foyer de chaleur.

Laine, soie - Ne s'enflamment pas facilement; brûlent lentement et ont tendance à s'éteindre.

Verre, amiante - Ne brûlent pas.

Que faire si le feu prend dans un tissu

Si c'est votre vêtement qui prend feu, enlevez-le immédiatement, ou roulez-vous par terre pour éteindre les flammes, ou enveloppez-vous d'un manteau épais, d'une couverture ou d'un tapis, ou aspergez-vous d'eau.

Surtout ne courez pas; ceci ne fera qu'attiser les flammes»

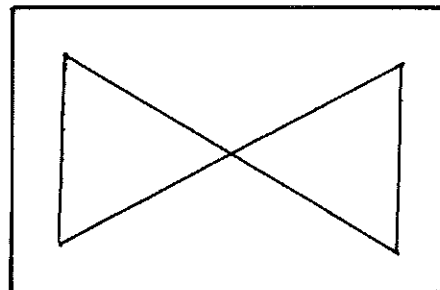
Réf: **Consommation et Corporations Canada**

jeux

à vous de jouer

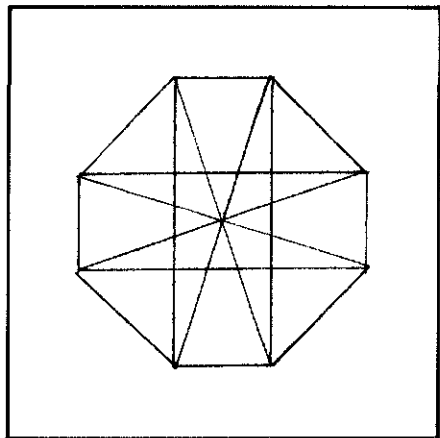
Par Eliane Pelletier

Voici un très joli dessin pour une courtepointe. Pourriez-vous le dessiner d'un seul trait de crayon, sans jamais lever la main, ni repasser sur un trait déjà tracé?



À la réunion de l'AFEAS, la responsable des arts ménagers vous a montré comment faire une courtepointe et elle vous demande de faire votre propre patron. Et toujours gentille, elle vous donne ce modèle de départ en vous disant que vous n'avez qu'à ajouter 5 lignes droites à ces deux triangles pour voir apparaître une figure géométrique composée de 8 triangles absolument égaux.

Vous essayez?



(Solution en page 2)

aller-retour

Par Louise Picard Pilon

CERCLES

Montréal-Nord

Le cercle AFEAS de Montréal-Nord a élargi le champ de ses activités, depuis septembre dernier, en créant un cercle de lecture ouvert à toutes. Cette initiative répondait à un besoin, car dès la première rencontre, vingt dames devenaient membres du "Club Lecto Aféas". Chaque mois, elles pourront profiter d'une rencontre enrichissante et échanger leurs impressions suite à la lecture d'un livre choisi par le groupe.

Bonne chance à ce nouveau club et nous espérons lire bientôt dans "Femmes d'ici" leurs commentaires de lecture.

RÉGIONS

Saguenay-Lac-St-Jean-Chibougamau-Chapais

À l'occasion de l'Année Internationale de l'Enfant, le conseil d'administration régional proposait à tous ses cercles une activité spéciale. On suggérait que le 25 novembre, les cercles de la région organisent une rencontre de tous les parents de la municipalité pour échanger sur le thème de l'enfant. Le C.A. avait préparé un schéma global de la réunion et aussi des questions pouvant servir de base de discussion dans les ateliers.

Cette suggestion d'activité est parvenue aux cercles par l'entremise du Bulletin "Entre-nous".

Abitibi-Témiscamingue

L'AFEAS régionale participait, en octobre dernier, à la rencontre en vue d'informer les femmes de la région sur la révision du Code Civil en regard de la famille et de la femme. Suite aux ateliers, les femmes présentes ont envoyé un télégramme à Madame Lise Fayette et à Monsieur Marc-André Bédard, pour souligner l'urgence de modifier le Code Civil, en particulier en créant le tribunal de la famille. Cette action n'est que la première, car des pétitions circuleront et des mémoires seront rédigés en Abitibi-Témiscamingue.

Mont-Laurier

En novembre dernier, la Région AFEAS de Mont-Laurier a accueilli avec plaisir le retour du Cercle de Val-Barrette. L'an dernier, faute de relève, le cercle avait suspendu ses activités pour un an. Cet automne, grâce aux efforts de Thérèse Constantineau, directrice du secteur et conseillère au Conseil Exécutif régional, le cercle a repris vie. Il compte vingt-deux membres.

Félicitations à celles qui ont accepté des postes au conseil!

Bon retour dans la famille AFEASI

Par Lise Girard-Leduc

ASSOCIATION

L'AFEAS et la condition féminine

La conférence de presse prévue le 5 décembre pour rendre public notre mémoire sur la condition féminine a été annulée. Le comité d'action sociale ayant recommandé

aller-retour

qu'on souligne le milieu de la décennie des femmes en publiant ce mémoire, il fut décidé de reporter le lancement en janvier.

Le plan d'action mondial, adopté à la conférence internationale de Mexico pour les années 1976 à 1985 prévoyait un examen régulier pour évaluer les progrès réalisés et ajuster les buts et les priorités à des données et à des recherches nouvelles. C'est dans ce cadre que s'inscrit ce document. Il permettra de mieux voir la progression, de découvrir de nouvelles avenues, d'aplanir les difficultés et de poursuivre un cheminement plus conscient.

N'oubliez pas que les régions AFEAS ont reçu des exemplaires en quantité suffisante pour distribution dans les cercles. Procurez-vous-le!

Consultation sur les incorporations régionales

Le Conseil d'administration provincial adoptait, lors de sa réunion de novembre, un document de consultation sur les incorporations régionales. Chaque cercle devrait recevoir une copie de ce document et compléter le questionnaire qui s'y retrouve. Cette consultation vise à déterminer si, oui ou non, nous devrions autoriser les régions AFEAS à s'incorporer. Il est important que vous participiez à cette consultation et retourniez le questionnaire dûment complété à votre région (au moins quatre semaines avant la tenue de votre congrès régional). A la lumière des résultats de la consultation, une décision finale sera prise en août 1980 au congrès provincial.

Pré-sondage pour le congrès d'orientation

Deux cent soixante (260) membres AFEAS recevaient, en décembre, un questionnaire pré-sondage en vue de la préparation du congrès d'orientation. Ces membres furent choisis au hasard de la façon suivante: on choisissait (toujours au hasard) deux (2) cercles par région (un cercle en milieu rural et un autre en milieu urbain) et, à partir de nos fichiers, nous retenions les noms de dix (10) membres par cercle choisis. Les réponses furent nombreuses et nous tenons à remercier celles qui ont retourné leur questionnaire complété.

Avec les résultats de ce pré-sondage, les commissions de recherche prépareront un deuxième questionnaire devant servir à rédiger les documents du congrès d'orientation d'août 1981. Ce deuxième questionnaire sera lui aussi expédié à des membres choisis au hasard.

Agences de garde

Le ministère des affaires sociales du Québec offre aux cercles AFEAS la possibilité d'agir comme agences de garde dans leur milieu. En effet, depuis le 1er septembre 1979, les parents qui font garder leurs enfants dans une famille de garde peuvent recevoir une aide financière, à condition que la famille soit reconnue par une agence de garde. Cette agence est autorisée par le ministère à superviser un projet de garde en milieu familial et son rôle consiste à évaluer, à reconnaître, à animer, à contrôler et à coordonner un certain nombre de familles de garde. Le ministère accorde aux agences de garde une subvention de \$1.00 par jour par place supervisée pour compenser les frais encourus. On donne toutefois priorité aux projets suivants: les milieux ruraux et semi-urbains, les enfants de moins de deux (2) ans et les enfants inadaptés.

Si vous êtes intéressé à présenter un projet et à agir comme agence de garde, vous pouvez obtenir des informations en communiquant à:

Service de garderies, **ou Service de garderies,**
945 avenue Turnbull, **6161 St-Denis,**
Québec (643-1827) **Montréal (873-8151)**

Femme collaboratrice


Le dossier femme collaboratrice a connu des développements importants au cours des dernières semaines.

Budget fédéral: le ministre fédéral des finances prévoyait dans son budget présenté en décembre la déductibilité de la rémunération versée au conjoint dans une entreprise non constituée en société. Il s'agissait là d'une mesure importante que l'AFEAS réclamait depuis la parution de son rapport de recherche sur la femme collaboratrice en 1975. C'était un premier pas vers la reconnaissance de travail de cette femme collaboratrice. Souhaitons que le nouveau gouvernement fédéral qui aura à présenter un budget après les élections retienne cette mesure.

U.P.A.: notre présidente, Solange Gervais, et Denise Blanchette représentaient l'AFEAS au dernier congrès de l'Union des Producteurs Agricoles. Durant ces assises, l'U.P.A. accordait son appui à la recommandation de l'AFEAS demandant de garantir l'autonomie financière de la femme collaboratrice. Inutile de dire qu'il s'agit d'un appui très important qui aidera certes à faire progresser le dossier de la femme collaboratrice. On sait que plusieurs épouses de producteurs agricoles sont des femmes collaboratrices.

Rencontre au gouvernement du Québec: Lucie Lussier, Christiane Gagné, Denise Blanchette et Me Danièle Lord rencontraient, en décembre, des représentants du ministère de la justice et du bureau du ministre d'État à la condition féminine pour discuter des recommandations femme collaboratrice. Il s'agissait de la première d'une série de rencontres qui auront lieu dans les semaines à venir dans le but d'obtenir la mise en application des recommandations de l'AFEAS concernant la femme collaboratrice.

Vous êtes nés ensemble et ensemble vous
resterez pour toujours.
Vous resterez ensemble quand les blanches
ailes de la mort disperseront vos jours.
Oui, vous serez ensemble jusque dans la
silencieuse mémoire de Dieu.
Mais qu'il y ait des espaces dans votre
communion,
Et que les vents du ciel dansent entre vous.

Aimez-vous l'un l'autre, mais ne faites pas de
l'amour une entrave:
Qu'il soit plutôt une mer mouvante entre les
rivages de vos âmes. 
Emplissez chacun la coupe de l'autre mais ne
buvez pas à une seule coupe.
Partagez votre pain mais ne mangez pas de la
même miche.

Chantez et dansez ensemble et soyez joyeux,
mais demeurez chacun seul,
De même que les cordes d'un luth sont seules
cependant qu'elles vibrent de la même harmonie.

Donnez vos coeurs, mais non pas à la garde l'un
de l'autre.
Car seule la main de la Vie peut contenir vos
coeurs.
Et tenez-vous ensemble, mais pas trop proches
non plus:
Car les piliers du temple s'érigent à distance,
Et le chêne et le cyprès ne croissent pas dans
l'ombre l'un de l'autre.

Khalil Gibran (le prophète)